PROJET DE LIGNE À 315Kv GRAND-BRULÉ – VIGNAN PAR HYDRO-QUÉBEC

Je m'appelle Nathalie Rojas Martel et je vis dans la Petite-Nation depuis huit ans. J'ai acheté un petit lopin de terre à Ripon: quelques 6 acres de terrain boisé où nous faisons notre sirop d'érable et quelques 17 acres de champ. Le paysage qui nous entoure est magnifique. C'est ici que nous éléverons nos enfants. C'est ici que nous travaillons tous les jours à développer une petite ferme de production biologique. J'ai les outils qu'il me faut pour y parvenir: la détermination et les connaissances académiques. Je suis diplomée en agriculture ainsi qu'en biologie spécialisée en écologie.

Le présent projet traversera ma région c'est pourquoi je m'y intéresse. Je n'aurai pas les pilones dans ma cour, mais je pourrais les voir selon le trajet qui sera finalement choisi. Je tiens à ce que les gens qui seront touchés par ce projet (fermiers, individus, travailleurs sylvicoles, vacanciers...) ne se sentent pas tout seuls dans leurs efforts pour faire valoir leurs droits et leurs opinions.

J'ai assisté aux audiances du BAPE qui se sont tenues à Ripon concernant la ligne électrique Grand-Brulé-Vignan. J'ai pu constater à maintes reprises à quel point cette entreprise d'Etat me manquait et nous manquait de respect, à nous, les gens qui verront leur environnement, leur futur, touché par ce projet.

Aux questions importantes, qui auraient pu mettre davantage en lumière les vraies raisons pour lesquelles Hydro-Québec tient à aller de l'avant avec ce projet, les porte-parole de cette compagnie n'avaient jamais de réponses à donner immédiatement. Il faudra se taper le rapport du BAPE pour retrouver une réponse à plusieur de nos questions. Il faut reconnaitre que c'est là une bonne stratégie de la part d'Hydro-Québec pour nous laisser dans le doute quant à leurs véritables intentions et pour calmer l'opinion publique.

Je tiens à ce que ce projet ne se réalise pas, ni ici, ni ailleurs dans la région. J'exige d'Hydro-Québec q'elle abandonne ce projet, puisque la raison pour laquelle il est consu :l'éventualité de la répétition d'un événement naturel comme le verglas de 1998, est tout à fait incertaine. De nombreux experts se sont prononcés en ce sens. De plus, j'estime que les impacts négatifs sur notre environnement naturel, social, et humain émanant de la réalisation de ce projet sont trop grands. En effet, parmi les pratiques d'Hydro-Québec il y a l'utilisation de divers phytocides pour l'entretien des lignes. Les méthodes de controle de toxicité de ces produits sur l'environnement ne sont pas assez rigoureuses. Plusieurs d'entre nous puisons notre eau potable dans des puits de surface ou artésiens. Notre eau pourrait etre contaminée à notre insu. Les conséquences d'une telle situation sur notre santé et la santé de mes enfants sont citées dans plusieurs études. L'impact de l'emploi des phytocides sur la flore et la faune sont également inquiétants.

Ce projet est en fait un plan d'expansion d'une entreprise qui veut, bien évidement, accroitre ces profits par la vente d'électricité en Ontario ou aux Etats-Unis. J'insisite donc encore une fois pour q'Hydro-Québec abandonne complétement ce projet.

COLO Charette; T.P.E. Vattat DW. ET SAIDA AZUL ROJAS C.
102 BÉBÉ (5 MOIS) DE LA FAMILLE